



Objet : reconstruction du collège La Champagne

Gevrey Chambertin, le 10 février 2012

Monsieur le Président du Conseil Général

Dans votre courrier du 26 décembre 2011, vous nous confirmez la déclaration sans suite de l'appel d'offres lancé dans le cadre de la reconstruction du collège La Champagne. Vous précisez que « par conséquent, il a été proposé au Conseil Général de décembre 2011 de poursuivre la réflexion sur la réalisation de ce projet assortie d'un nouveau phasage de l'opération ».

Le projet de construction d'un nouveau collège date de 2006.

Dans le compte rendu du Conseil d'Administration du collège La Champagne, du 20 novembre 2006, nous pouvons lire : « *les travaux de façades : L'appel d'offre a été infructueux pour des raisons de coût trop élevé et de l'importance des nuisances pendant la réparation.... Une réflexion est en cours : Pourquoi ne pas envisager une nouvelle construction ?* »

Depuis 2006, soit depuis 6 ans, tous les travaux d'entretien et de rénovations élémentaires ont été interrompus dans l'attente de cette reconstruction, par soucis d'économie ?
Et le projet de nouveau collège est à nouveau en poursuite de réflexion !

Pour nous, parents, la réflexion a assez duré !

A ce jour, nous déplorons :

- des façades dont le béton est malade : le béton s'effrite, la ferraille rouille (cf photos jointes)
- des fuites d'eau sur des points lumineux sous le préau (cf photos)
- des plafonds qui s'effondrent suite à des infiltrations (salle d'accueil des parents d'élèves)
- des peintures qui s'effritent (dans le corridor d'accès au self)
- une salle de restauration dont la capacité d'accueil est insuffisante (prévue pour 150 élèves) et pas aux normes
- un lavabo avec 2 robinets pour se laver les mains avant le repas pour 500 demi-pensionnaires
- des salles mal insonorisées suite à la construction de cloisons dans les salles initiales avec une isolation phonique insuffisante: les élèves assistent au cours de la classe située à côté de la leur (salle 011 et 013 par exemple)
- des sous-sols avec de nombreuses conduites endommagées, des fuites, des réparations de fortunes qui cèdent (cf photos)
- une loge d'environ 6 m² pour la gardienne
- un préau de 60 m² comme seul abri, non fermé, pour 600 élèves
- aucun accès possible pour les personnes à mobilité réduite

Pour information, dans le compte rendu du Conseil d'Administration du collège La Champagne du 20 novembre 2006, il est écrit : « *La question de la demi-pension débouche sur celle du préau. Les élèves n'ont pas suffisamment de place pour être au chaud car le préau n'est pas fermé* ».

De nombreux points pourraient encore être ajoutés à cette liste.

Dans le Côte d'Or magazine N° 109 de janvier-février 2011 du Conseil Général, les habitants du département ont pu lire : « *Vétuste, l'établissement doit-être entièrement reconstruit, les locaux de la restauration scolaire mis aux normes et agrandis* ».

Nous avons eu connaissance de la visite du collège par une délégation du Conseil Général le 9 janvier 2012, c'est un premier pas.

Nous, parents d'élèves, sommes conscients de l'effort fait par le Conseil Général dans la dotation à l'établissement en TBI, en équipement informatique, en équipement pour la salle de musique. Cependant, nous déplorons que ces équipements ne puissent être utilisés à leur juste valeur, de par la vétusté des locaux et des installations.

Devant cet état de vétusté, les parents d'élèves du Collège la Champagne s'inquiètent à présent pour la sécurité de leurs enfants. Nous pensons qu'il devient urgent d'agir avant qu'un accident ne se produise.

Nous vous demandons de reconsidérer votre position sur la construction du collège La Champagne. Nous ne saurons attendre un nouveau report dans l'étude de ce dossier, l'appel d'offre doit être relancé dans les plus brefs délais et les travaux débiter au plus vite.

Cela devient **URGENT** pour la **SECURITE DE NOS ENFANTS**.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Général, nos sincères salutations.

Mme Anne DONZEL
Présidente du
Conseil Local FCPE

25, rue du Parc
21910 Corcelles-lès-Citeaux

Mme Catherine RUPIN
Présidente de l'Association des Parents
d'Elèves du Canton de Gevrey-Chambertin
Affiliée à l'UNAAPE
28, rue Basse
21910 Saulon-la-Rue

En pièce jointe: photos prises au collège

Copie à :

M. Le Conseiller Général du Canton de Gevrey
Aux Maires des communes du Canton de Gevrey
Mme La Principale du Collège La Champagne